

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/09/2013

Publication : 24/09/2013

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE



## BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 12 SEPTEMBRE 2013

DECISION

Numéro 13 – 08 – 070

---

**Décision 12 : L'avenant n° 1 au marché relatif à la maintenance, l'entretien et la réparation des véhicules légers de moins de 3,5 tonnes et des véhicules poids lourds de plus de 3,5 tonnes du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire - lot n°1 : "Maintenance des véhicules légers de moins de 3,5 tonnes".**

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 28 août 2013, s'est réuni le jeudi 12 septembre 2013 à partir de 9 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (5 membres présents sur un total de 5 administrateurs)

*Étaient présents* : Madame Nadia Sémache, Messieurs Monsieur Jean-Paul Burdin (Vice-président), André Cellier (Vice-président); Claude Giraud (Vice-président), Monsieur Bernard Philibert (Président).

### **Exposé du rapport effectué par le Président :**

Ce projet d'avenant technique est sans incidence financière. Il doit permettre un changement de titulaire d'un marché, suite à la fusion absorption de la société SARL VILOCA par le Garage de Villette.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/09/2013

Publication : 24/09/2013



**Vu le rapport présenté par le Président,  
le bureau prend la décision suivante :**

**Article unique :** Le bureau du conseil d'administration approuve le projet d'avenant n° 1 au marché relatif à la maintenance, l'entretien et la réparation des véhicules légers de moins de 3,5 tonnes et des véhicules poids lourds de plus de 3,5 tonnes du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire - lot n°1 : "Maintenance des véhicules légers de moins de 3,5 tonnes" et autorise le Président à signer le document joint en annexe.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

Le Président du conseil d'administration  
du service départemental  
d'incendie et de secours de la Loire

Bernard PHILIBERT

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/09/2013

Publication : 24/09/2013



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE  
Direction des Affaires Juridiques



MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

## AVENANT N° 1<sup>1</sup>

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

### A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

#### Service départemental d'incendie et de secours de la Loire

8, rue du Chanoine Ploton,  
CS 50541,  
42007 SAINT-ETIENNE Cedex 1

### B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

#### Société VILOCA

Rue Victor Grignard  
Zone Industrielle de Montreynaud  
42000 SAINT-ETIENNE

### C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Marché relatif à la maintenance, l'entretien et la réparation des véhicules légers de moins de 3,5 tonnes et des véhicules poids lourds de plus de 3,5 tonnes du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire.

Lot n°1 : "Maintenance des véhicules légers de moins de 3,5 tonnes"

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 25/07/2012

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : .....mois ou ..... jours.

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

Marché à bons de commande au sens de l'article 77 du code des marchés publics, conclu sans montant minimum ni maximum **avec multi-attributaires.**

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Economie.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/09/2013  
 Publication : 24/09/2013

**D - Objet de l'avenant.**

■ Modifications introduites par le présent avenant :

*(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)*

Le présent avenant est relatif à un changement de titulaire.

Suite à la fusion absorption de la société SARL VILOCA sise rue Victor Grignard à Saint-Etienne au bénéfice du Garage de Villette situé Route de Saint-Etienne à l'Etrat (publication au BODACC n° 144 B du 27 et 28 juillet 2013), cette dernière reprend sous sa dénomination, l'ensemble des obligations contractuelles souscrites par la SARL VILOCA.

Les droits et obligations nés du marché susvisé sont donc transférés au Garage De Villette, qui en assumera toutes les conséquences en lieu et place de l'ancienne société.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

*(Cocher la case correspondante.)*

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : .....
- Montant HT : .....
- Montant TTC : .....
- % d'écart introduit par l'avenant : .....

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : .....
- Montant HT : .....
- Montant TTC : .....

**E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

Accusé certifié exécutoire

**Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

Réception par le préfet : 24/09/2013

Publication : 24/09/2013

**Pour l'état et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*



A : ..... , le .....

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

Accusé certifié exécutoire

Réception par Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.  
Publication : 24/09/2013

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :



« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)